

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre M.*)

L'Hon. M. Neilson ajouté au comité de la bibliothèque.

Ordonné, que l'Honorable M. *Neilson* soit ajouté au comité spécial chargé de faire rapport sur l'état de la bibliothèque de cette Chambre.

L'Hon. M. Neilson ajouté au comité des impressions.

Ordonné, que l'Honorable M. *Neilson* soit ajouté au comité spécial chargé de surveiller l'impression de cette Chambre, pendant la présente session.

Message de l'Assemblée au sujet de certains mots insérés dans le Bill des sociétés religieuses.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Williams* et autres, comme suit :

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,
Mercredi, 18e décembre, 1844.

Sur motion de M. *Williams* secondé par M. *Meyers*.

Ordonné, que la partie des journaux imprimés de cette Chambre de la dernière session du Parlement, qui a rapport à cette portion des amendements qui passent pour avoir été faits par l'Honorable Conseil Législatif, au Bill intitulé, "Acte pour mettre les sectes religieuses chrétiennes de toutes dénominations dans cette partie de la province ci-devant le *Haut-Canada* en état de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," lesquels amendements récitent erronément un acte du parlement de la province du *Haut-Canada* passé dans la neuvième année du règne de feu Sa Majesté le roi *George* quatre, intitulé "Acte pour le soulagement des sociétés religieuses y mentionnées," soit maintenant lue.

La dite entrée a été alors lue en conséquence.

Ordonné, que les mots "Chaudronniers, Aboyeurs, Trembleurs, Ecorcheurs, et Bohémiens," soient maintenant biffés comme interpolations.

Résolu, que la résolution précédente et le rapport du comité spécial chargé de s'enquérir et de faire rapport sur ce sujet, soient communiqués par message à l'Honorable Conseil Législatif.

Ordonné, que M. *Williams* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Gref. Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

Vendredi, 20 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. *Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

Mc Gill,

Joliette,

Fergusson,

Bruneau,

Ferric,

Les Honorables MM.

Dickson,

Draper,

Irving,

Neilson,

PRIERES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue aujourd'hui, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec ses adresses de félicitations à la Reine et à Son Altesse Royale le Prince *Albert*, sur la naissance d'un autre Prince, auxquelles Son Excellence avait bien voulu faire la réponse suivante :

Réponse de Son Excellence au sujet des adresses à la Reine et au Prince Albert.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

Je transmettrai avec plaisir au secrétaire d'état de Sa Majesté, vos adresses de félicitations sur la naissance d'un Prince, pour qu'elles soient mises devant Sa Majesté la Reine et Son Altesse Royale le Prince *Albert*.

L'Honorable Orateur a présenté deux pétitions du conseil municipal du district de *Bathurst*, demandant que l'on forme gratuitement des maîtres d'écoles dans l'université de *King's College*, ou dans tout autre séminaire, sur toutes les diverses branches d'éducation, et particulièrement sur celles qui concernent l'agriculture et la chimie, et que ce privilège s'étende aux différentes dénominations religieuses sans distinction ; et aussi demandant l'ouverture d'un chemin partant d'un point central sur le canal du *Rideau* et continuant jusqu'à l'extrémité ouest du district, afin d'encourager et d'avancer le commerce des bois.

Pétitions.

Conseil municipal du district de Bathurst ;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Mc Gill* a présenté une pétition du maire et de la corporation de la cité de *Québec*, demandant un acte pour les substituer

Corporation de Québec ;